



bulletin municipal n°135

flash



www.peronnas.com

avril 2017



Renseignements utiles

CONTACT Mairie de Péronnas

Place de la Mairie
BP 20 - 01960 PÉRONNAS
Tél. 04 74 32 31 50 - Fax 04 74 21 92 48
info@peronnas.com / www.peronnas.com

Ouverture au public :

- Lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Vendredi de 9 h à 17 h sans interruption

Les élus à votre disposition

En cas d'urgence ou pour prendre un rendez-vous, un adjoint est à votre disposition au **06 80 53 07 98**

Service location de salles

Associations, familles, organismes et sociétés
Didier COLLET - Mairie - service gestion des salles
Tél. 04 74 32 15 65 - Mail : gestionsalles@peronnas.com

Déchetterie

Parc de Monternoz - Tél. 04 74 21 54 49
- Lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- Dimanche de 8 h à 12 h

L'AGORA, espace d'accueil et d'animation

66, rue de la Grange Magnien - 2^e étage Centre municipal
Entrée du pôle médical
Tél. 04 74 25 39 92 - contact@agora-peronnas.fr
www.agora-peronnas.fr

Les services

- **Assistante sociale** (sur rendez-vous les mardis et jeudis au 04 74 32 19 30)
- **Écrivains publics** pour vous aider dans vos démarches administratives (sur rendez-vous les vendredis matin 04 74 25 39 92)
- Permanences d'accès au droit de proximité du **CIDFF** (4^e vendredi de chaque mois)
- **Point Information Emploi** (service de CA3B) pour vous aider dans la recherche d'emplois les jeudis après-midi

Numéros d'urgence

- 112** Numéro d'appel d'urgence européen
- 15** Le Service d'aide médicale urgente (SAMU)
- 17** Police Secours
- 18** Sapeurs-pompiers
- 114** Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

L'accueil sera ouvert 36 heures au total dans la semaine contre 32h30 avec l'ancienne amplitude. Les habitants bénéficient de 3h30 en plus d'ouverture par semaine dont le vendredi ouvert sans interruption.

Sommaire

Edito	1
■ Etat civil	2
■ Calendrier 2017	2
■ Visages	3
■ Actualités	6
■ Travaux	11
■ Infos municipales	12
■ La vie à Péronnas	14
■ Jumelage	20
■ Jeunesse	21
■ Environnement	26
■ CA3B	28
■ Parole aux associations	30
■ Infos pratiques	36
■ Communiqués	38
■ Prochains rendez-vous	39

Flash d'information périodique
Directeur de la publication Christian CHANEL
Crédit photos Mairie et associations
N°ISSN 1269-665X

Impression Armano Studio
32a, rue Saint Exupéry
01500 Saint Denis en Bugey
04 74 38 21 27

Pour tout problème de distribution
appelez ADREXO au 04 74 22 63 44
Tirage : 3 500 exemplaires
Gratuit





Un budget qui prépare l'avenir

Le 21 mars dernier, le conseil municipal a voté à la majorité le budget de l'année 2017 qui est dans la continuité des précédents : une gestion saine et prudente qui, malgré les diminutions des dotations de l'État, dégage un autofinancement et permettra des investissements de 8 millions d'euros. Étant donné que les taux d'emprunt sont bas, il est prévu de pouvoir recourir à un emprunt raisonnable. Cette année encore le conseil municipal a décidé de ne pas toucher à vos impôts.

Les projets ne manquent pas : des investissements réguliers pour la voirie, le développement durable avec l'assainissement et les économies d'énergie, le sport, la culture, les écoles, la petite enfance, etc. Mais j'insisterai plus particulièrement sur deux dossiers phares.

La concrétisation du premier est déjà bien avancé. Il s'agit de la restructuration du centre municipal qui permet d'utiliser des surfaces existantes et disponibles, proches des lieux de vie de la commune (mairie, écoles, la rotonde, le calypso...). Le but est d'attribuer à deux associations les espaces qu'elles méritent : le centre social l'agora et la bibliothèque à livre ouvert. Un programmiste a travaillé en amont avec les futurs utilisateurs. Un consensus a été trouvé entre eux et permettra, à travers une mutualisation de certains locaux, outre des économies substantielles, des échanges enrichissants entre les différents publics. J'ajouterai que ce projet peut être évolutif dans les années futures.

Le deuxième axe de travail qui mobilise les élus est l'opération « Cœur de ville ». Il s'agit d'un projet ambitieux qui vise à requalifier le quartier entre la route de Lyon et la rue Schuman. Il comprendra de l'habitat, des commerces de proximité existants ou nouveaux, etc. Nous avons besoin de vous pour nous aider à imaginer ce quartier. C'est pourquoi vous trouverez dans ce flash et sur internet un questionnaire qui permettra de recueillir vos attentes et vos suggestions. Je vous invite à répondre massivement.

Vous le voyez, chères Péronnassiennes, chers Péronnassiens, les projets sont nombreux et variés et vous pourrez apporter votre pierre à l'édifice. Je compte sur vous.

Christian CHANEL, Maire

NAISSANCES

- 6 janvier, Candice BOHARD
 18 janvier, Wayatt LAMBERT
 22 janvier, Anas AMADI
 4 février, Calvin GIMARET
 17 février, Haroun FOFANA
 4 mars, Timéo BLANC
 5 mars, Mélanie FELIX SCHUMACHER
 8 mars, Noa DIOGO
 11 mars, Hélène GIBOUG
 18 mars, Ninon PIERROT
 18 mars, Eloïse LACROIX
 20 mars, Noé CLERC

MARIAGE

- 1^{er} avril, Bernadette BAILLY et Sylvie BURTIN

DÉCÈS

- 5 janvier, Paul, Henri GUIGUE, 83 ans
 8 janvier, Lucien, André TARARE, 81 ans
 10 janvier, Jean Michel DUMORA, 85 ans
 11 janvier, Alain, Gilbert PAQUELET, 70 ans
 20 janvier, Jeannine, Marie, Andrée LEFRANC, 94 ans
 21 janvier, Colette, Alice, Marcelle RICHARD, 81 ans
 23 janvier, Marie-Thérèse BONNAT, 75 ans
 25 janvier, Léa POMATHIOZ épouse BERTHILLOT, 91 ans
 27 janvier, Monique, Danielle MARUTI veuve GERVAIS, 82 ans
 28 janvier, Gaspard, Marius, Jean ROUX, 11 ans
 30 janvier, Delloula ZENOUNE épouse LAÏB, 85 ans
 5 février, Marianna, Antonia SASSONIA veuve HAMIS, 83 ans
 6 février, Pierre BRUNEL, Etienne, 89 ans
 8 février, Rosalia LOPEZ DE BUSTOS veuve CERDAN ROS, 89 ans
 22 février, Lucienne, Raymonde PERRET, 97 ans
 1^{er} mars, Jean SERVILLAT, 76 ans
 4 mars, Paulette MATHY veuve AMIN, 80 ans
 6 mars, Christiane CONVERT épouse MOREL, 80 ans
 9 mars, Simone, Claude, Joséphine, BARLET épouse CRAPIE, 91 ans
 15 mars, Félix BLANC, 93 ans
 22 mars, Maryse, Christelle FOURMANN, 33 ans
 23 mars, Germaine PAILLET veuve BUCLET, 88 ans

AVRIL

- Vendredi 28** Assemblée générale - O' Plaisir de l'accordéon - *Rotonde 220*
Samedi 29 Thé dansant - Classes 4 et 9 - *Salle des Fêtes*
Dimanche 30 Tournoi homologable - Club de Scrabble - *Salle des Fêtes*
Dimanche 30 Duathlon - Duathlon Tour - *Espace Rencontre*
Dimanche 30 Journée des déportés - FNACA

MAI

- Dimanche 7** Élections présidentielles 2^e tour - *Salle des Fêtes*
Lundi 8 Mini tennis - ASP Tennis - *Espace Rencontre*
Lundi 8 Commémoration 1939/45 - *Monument*
Samedi 13 / Dimanche 14 Conférence - Yoga de l'Énergie - *Rotonde 220*
Dimanche 14 Marché artisanal - Péronnas Soie - *Salle des Fêtes*
Vendredi 19 Spectacle conteurs - À livre ouvert Bibliothèque - *Rotonde 220*
Samedi 20 Soirée cabaret - Classes réunies - *Salle des Fêtes*
Dimanche 21 Farfouille - Sou des écoles - *Site de la Salle des Fêtes*
Vendredi 26 But d'honneur - Pétanque Club - *Aire de loisirs*

JUIN

Du vendredi 2 juin **PÉRONNAS EN FÊTE** au lundi 5 juin

Défilé de vélos, course cycliste, repas animé et vente de tartes dans les quartiers
 Concours de pétanque, repas, feu d'artifice, bal
 Course à pied
 Démonstrations et parcours chiens.
 Après-midi dansant sur le site de la Salle des Fêtes avec fête foraine coordonnée par Péronnas Animation Culture et proposée par la Commune, le Sou des Écoles, ASP Basket, Duathlon Tour, l'Amicale du don du sang, Sport loisirs Can'Ain, Club des Aînés.

Site de la Salle des Fêtes

- Mardi 6** Cérémonie des FUJ *Monument*
Samedi 10 Concours de pêche - Pêche et Loisirs *Etang de la Carronnière*
Samedi 10 Bal Concert - Bluepattcountry *Salle des Fêtes*
Dimanche 11 Élections législatives - *Salle des Fêtes*
Vendredi 16 30^{ème} anniversaire - Yoga de l'Énergie - *Salle des Fêtes*
Vendredi 16 Assemblée générale - FBBP 01 - *Rotonde 220*
Dimanche 18 Concours d'agility - Sport Loisir Can'Ain - *Terrain des Mûriers*
Dimanche 18 Élections législatives - *Salle des Fêtes*
Lundi 19 Don du sang (matinée) - *Espace Rencontre*
Judi 22 Assemblée générale - À livre ouvert Bibliothèque - *Centre municipal*
Vendredi 23 Assemblée générale - Bluepattcountry - *Rotonde 75*
Vendredi 23 Fête de la Musique - Agora et Mairie - *Église Salle des Fêtes (en repli)*
Vendredi 23 Assemblée générale - ASP Basket - *Salle Coubertin*
Samedi 24 Fête de l'école - Sou des Écoles - *Cour de l'école*
Dimanche 25 Assemblée générale - Classes réunies - *Rotonde 75*
Judi 29 Don du sang (journée) - *Espace Rencontre*

JUILLET

- Samedi 1^{er}** Spectacle - Ecole municipale de Danse - *Salle des Fêtes*
Samedi 8 Challenge GAUTHRON et BARBIER - Pétanque Club - *Aire de loisirs*

AOÛT

- Dimanche 27** Randonnée cycliste René TERRIER - Donneurs de Sang - *Rotonde 220*

Départ à la retraite pour le Docteur Jacqueline CURIAL

Après presque 40 ans d'exercice auprès des Péronnassiens, Jacqueline CURIAL accepte de répondre à quelques questions. Elle nous explique ce qu'est pour elle un médecin de famille.



Remise par le Maire de la médaille de la ville

Quand êtes-vous arrivée à Péronnas ?

C'est le 15 juin 1978 que j'ai posé ma valise et mon stéthoscope à Péronnas. Les premiers « *bonjour Docteur* » m'ont remplie de fierté et de joie. Maintenant, au bout de toutes ces années, beaucoup m'appellent Jacqueline et me tutoient, ce qui me ravit.

Pourquoi avoir choisi d'exercer le métier de médecin de famille ?

Ce métier je l'ai choisi par vocation. J'ai voulu être, non pas un généraliste lambda, mais Le médecin de famille. D'ailleurs, tout récemment une de mes patientes m'a dit : « *Docteur, vous faites partie de ma famille* ». Cette réflexion m'a beaucoup émue...

Le médecin de famille c'est celui qui connaît les grands-parents, les parents, puis les enfants... Il entre dans l'intimité des familles ce qui fait la dimension humaine et la grandeur de ce métier. C'est très important de connaître le contexte familial, social et professionnel des patients.

Il y a certainement des moments difficiles à vivre auprès des patients ?

Oui, notre métier nous amène parfois à côtoyer la mort et quand des diagnostics s'avèrent graves, il faut se montrer prudent dans l'annonce que l'on en fait.

Quand un patient me disait : « *J'en ai pour combien de temps ?* » je répondais qu'il existe des statistiques mais ce ne sont que des probabilités. Il faut laisser de l'espoir sans cela les situations sont trop douloureuses. La Vérité oui mais pas n'importe comment. Je suis parfois révoltée par le manque de compassion dont font preuve certains confrères, surtout en milieu hospitalier.

Je dirai que nous, les médecins de famille, sommes des artisans de la vie

Mais il y a aussi des moments plus anodins ?

Heureusement la plupart du temps j'avais à faire à des pathologies bénignes, de la bobologie parfois, ou des familles de « *Tamalou* » qu'il faut rassurer ! S'efforcer de garder mes patients en bonne santé. Les médecins de famille ne sont pas des intellectuels perchés. Nous sommes le premier recours du patient, des hommes et des femmes de terrain. Je dirai que nous sommes des « *artisans de la vie* ».

Comment allez-vous occuper votre temps libre ?

La retraite sera l'occasion pour moi de m'occuper plus de ma famille, de mes enfants et mes trois petits enfants. L'occasion aussi de mieux servir ma commune. Je continuerai avec plaisir et avec plus de disponibilité à me consacrer à mon rôle d'adjointe et à renforcer mes engagements associatifs. Je serai aussi plus présente dans les moments festifs qui sont nombreux à Péronnas !

De quelle façon êtes-vous impliquée dans la vie locale ?

J'ai toujours pu m'arranger afin de trouver du temps en plus de mes journées de travail pour m'impliquer dans la vie locale et associative. D'abord à l'Amicale des donneurs de sang où j'ai essayé d'apporter mes connaissances médicales. Puis à Péronnas Animation Culture où j'ai écrit avec quelques personnes le scénario du son et lumière. J'ai d'ailleurs aussi été responsable de la commission costumes. Un comble pour moi qui ne sais pas coudre ! Je me suis impliquée dans le comité de jumelage dès sa création. J'aime beaucoup l'Allemagne et la langue de Goethe... J'ai plaisir à participer aux relations avec notre ville jumelle d'autant plus qu'au fil du temps j'y ai trouvé beaucoup d'amis.

Le temps est venu pour Jacqueline de tourner la page et de se consacrer à sa vie de famille et ses missions en tant qu'élue. Pour servir sa commune et ses habitants.

Elle part le cœur léger et l'esprit serein car elle a trouvé un successeur.



Brigitte TRÉBOZ

quitte l'Amicale des donneurs de sang

Lors de la dernière assemblée générale en février, Brigitte a reçu la croix d'officier du Mérite du sang, après 19 ans de bénévolat.

Tout a commencé en 1979. Alors âgée de 19 ans, elle venait de terminer son 3^e don quand l'Établissement français du sang (EFS) l'a contactée. Ils ont détecté une anomalie dans les échantillons prélevés. On lui annonce alors qu'elle est porteuse du cancer des ganglions. Les dons c'en est fini.

Donneur impossible mais bénévole oui !

Suite aux conseils de son médecin, 19 ans après, Brigitte devient bénévole à l'Amicale des donneurs de sang. Une grande aventure commence. Après quelques années au conseil d'administration, elle prend la présidence en 2002 et remplace Josiane CONVERT.

Entourée d'une équipe dynamique, Brigitte aura œuvré pour la promotion du don du sang et lancé des nouveautés comme la tartiflette géante, l'organisation de la randonnée cycliste René TERRIER, la création du site internet, de la gazette...



« Seule rien n'aurait été possible, cette médaille je la partage... »

Nouveau coup du sort en 2007. Elle découvre qu'elle est porteuse du cancer de l'estomac. Ce qui l'oblige à laisser sa place de présidente à Sylvie BERTHOUARD.

Ces dix dernières années, elle a continué tout de même à se battre et à assumer ses responsabilités comme responsable de la communication de l'Amicale. Elle explique son départ :

« J'ai compris que l'heure était venue pour moi de me retirer de l'amicale. Cette décision permettra à d'autres membres de prendre le relais, s'investir et écrire de nouvelles pages. Cette médaille d'officier je la dois et la partage avec toute mon équipe car seule, rien n'aurait été possible. »

Elle rédigera une dernière fois la gazette des mois d'avril-mai puis elle passera la main à un autre bénévole.

Merci Brigitte pour toutes ces années au service des autres. La ville a besoin de femmes et d'hommes qui s'investissent pour la vie de Péronnas.

Rébecca BERNIGAUD

Une Péronnassienne

1^{ère} dauphine de Miss Academy de l'Ain

Rébecca a 20 ans. Elle est en BTS Assistant de Manager.

Ce concours non officiel s'est déroulé samedi 4 mars.

Il est ouvert à des jeunes filles de 16 à 22 ans, mesurant moins d'1 m 70 possédant un joli sourire, de l'élégance et de la prestance.





Ludovic, Françoise, Sophie et Anthony

Anthony BERNARD Quincailler péronnassien de père en fils

Anthony et sa compagne Sophie ont pris les rênes de la Quincaillerie BERNARD depuis le début d'année.

Ce métier est très compliqué à décrire surtout quand il s'agit d'énumérer le type d'articles vendus car la liste est longue... Aussi longue que celle des fournisseurs. C'est un peu comme si les clients se trouvaient dans une caverne « d'Ali baba ». L'avantage est que l'on trouve de tout (en dehors des produits alimentaires).

« Se diversifier ? » oui mais en restant traditionnel

Le jeune couple garde la tête sur les épaules surtout pendant cette période difficile pour les petits magasins de proximité. Anthony ne cache pas son appréhension car toutes les quincailleries des alentours ont mis la clé sous la porte ces dernières années. C'est pourquoi il a décidé de se former dans un domaine moins traditionnel tout en continuant à vendre des produits habituels. Son objectif est clair : rester une quincaillerie, droguerie traditionnelle (véritable savon de Marseille, conseils...) et aussi se diversifier dans

un domaine très technique : les serrures, les cylindres de portes, la reproduction et réparation de clés de voiture, de télécommandes de portail...

Le couple remercie aussi les particuliers et les entreprises de la région qui lui ont toujours fait confiance.

Plusieurs familles à la tête du magasin

Le prédécesseur de Joël et Françoise BERNARD (qui ont ouvert en 1998) était André TEPPE, resté 35 ans à la tête de cette activité. Avant lui, c'était M. BOUCHARD qui vendait de l'électroménager. Aujourd'hui, Anthony et Sophie sont heureux de prendre la suite surtout que cela fait maintenant 18 ans pour Anthony et 13 ans pour Sophie qu'ils travaillent aux côtés des parents.

« Le magasin tourne bien » nous confie le fils BERNARD.

Toujours une histoire de famille...



Anthony, Joël et André

Contact : 487 avenue de Lyon • Tél./Fax 04 74 21 06 99 • quincaillerie.bernard@orange.fr

Le contexte et les orientations

Le budget 2017 de notre commune conforte et consolide les axes forts définis depuis plusieurs années visant, pour l'essentiel, à préserver la qualité des services rendus et à réaliser les actions et les investissements du mandat tout en contenant l'évolution de la dépense. Péronnas choisit de maintenir cette dynamique malgré le contexte (les baisses successives des dotations de l'État vers les collectivités qui se traduisent par une nouvelle diminution de l'ordre de 80 000€ en 2017 - elle était de 130 000€ en 2016).

Trois priorités budgétaires

La situation financière saine de notre commune nous permet de poursuivre nos choix stratégiques forts qui ont déjà connu une concrétisation lors des deux premières années de mandat :

- **Un programme d'investissement conséquent** (de l'ordre de 15 millions d'euros sur le mandat), avec des équipements déjà réalisés comme la Rotonde, l'aménagement du secteur de la Chartreuse ou à venir avec la création d'une médiathèque et d'un pôle d'accueil social ; des travaux d'économie d'énergie dans les groupes scolaires, gymnases, salle des fêtes, des travaux structurants comme l'aménagement du cœur de ville (études en 2017), de la rue du Stade, la rue des Érables, la rue Verlaine, la partie sud de la RD 1083...

- **Le maintien des taux municipaux de la fiscalité locale depuis 2010** malgré le contexte, alors que de nombreuses communes ont fait le choix d'augmenter les taux d'imposition des taxes foncières ou d'habitation.

Péronnas a, pour sa part, choisi de maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin de garantir au contribuable des ressources stables et suffisantes.

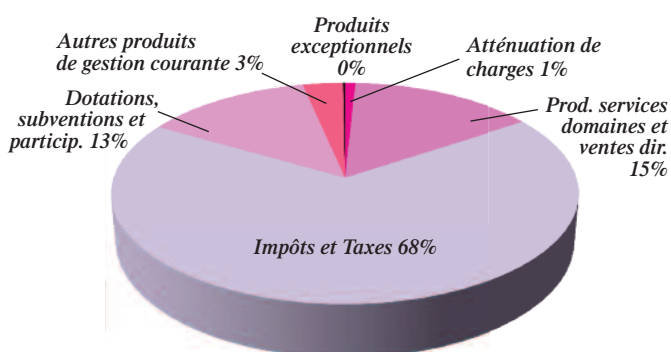
- **La maîtrise de la dette**, pour ne pas pénaliser les générations futures et la capacité à investir lors des prochains mandats. La recherche d'un équilibre entre notre épargne et notre dette est un de nos indicateurs de référence nous permettant d'analyser notre situation financière. La volonté de disposer à minima d'une épargne suffisante (différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement) pour rembourser l'annuité de la dette et financer une partie de nos investissements permet d'assurer cette garantie.

Ces trois priorités budgétaires conduisent à identifier l'ensemble des marges de manœuvre possible en section de fonctionnement. Entre 2012 et 2016, l'évolution des dépenses de fonctionnement n'est que de 1,55%. L'identification des possibilités d'investissement productif d'économie de frais de fonctionnement (rénovations thermiques par exemple) a permis de réaliser des économies non négligeables (40 000€uros sur la facture de gaz en 2016) et les travaux à venir devraient confirmer cette baisse.

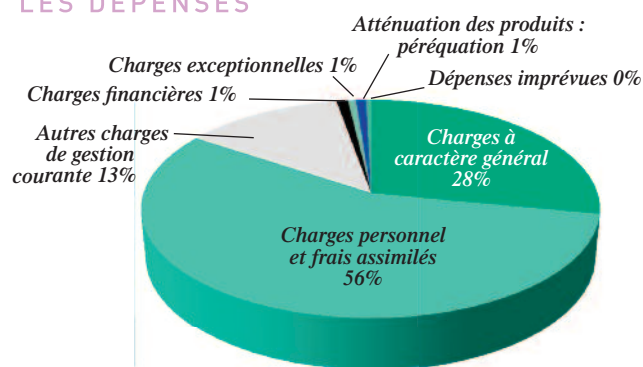
Le budget s'équilibre

En section de fonctionnement, à 6 538 332.76€ (constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires à la bonne marche des services municipaux. Cette section enregistre également les recettes fiscales, les dotations et les participations de l'État, ainsi que les recettes d'exploitation des services).

LES RECETTES



LES DÉPENSES



En section d'investissement, à 8 451 550.64€ (concerne essentiellement les grands projets, l'amélioration des équilibres et le remboursement de la dette. Les recettes proviennent principalement des emprunts, des subventions spécifiques de l'État et de l'autofinancement).

2017



Actualités

Zoom sur les dépenses d'équipement

Développement durable et économie d'énergie



Sécurité et accessibilité



Cohésion sociale, actions citoyennes & culturelles



Cadre de vie et patrimoine

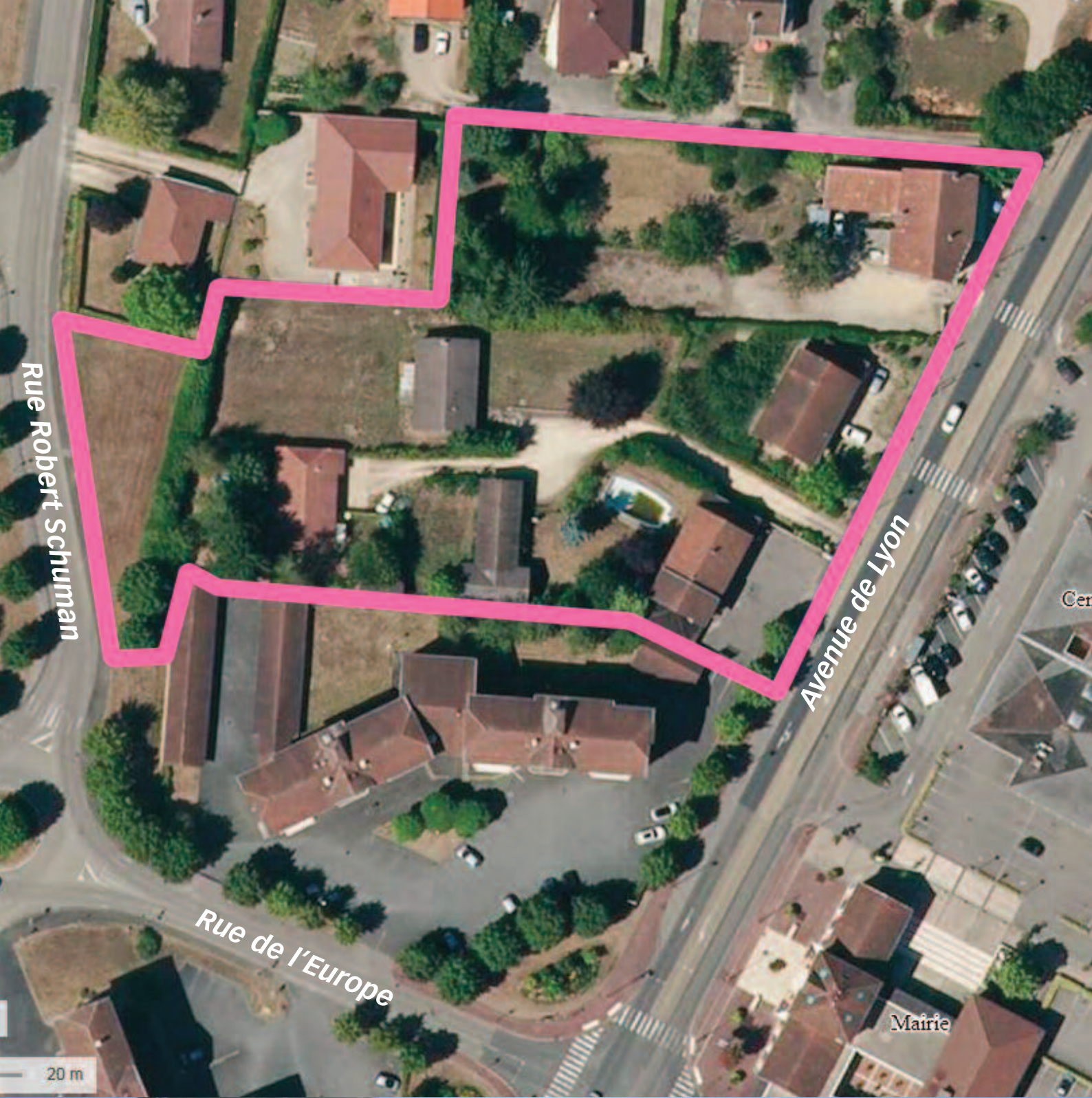


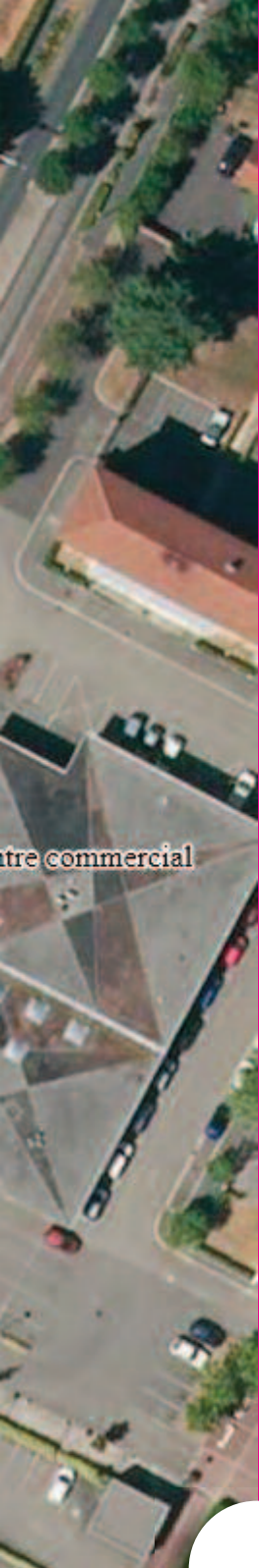
Pour nos services



Sport







Cœur de Ville

La Commune envisage une opération d'aménagement de nature à créer un véritable cœur de ville pour Péronnas. Cette opération se situe entre la rue Robert Schuman à l'ouest et l'avenue de Lyon à hauteur du centre commercial. Nous souhaitons, à travers ce questionnaire, connaître et comprendre vos attentes afin de bâtir ensemble ce projet.



QUESTIONNAIRE POUR LE CŒUR DEVILLE

1. Le cœur de ville est le centre-ville situé à proximité des services publics, c'est un lieu d'échange et de vie : il comprend de l'habitat, des commerces de proximité, des activités tertiaires autour d'un espace partagé à dessiner.

Cette définition correspond-elle à votre idée du cœur de ville ? oui non

2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

moins de 20 ans 20-30 ans 30-59 ans 60 ans et plus

3. Vous habitez ou travaillez dans quel quartier de Péronnas ?

4. Vous êtes : salarié commerçant artisan profession libérale autre :

5. Aujourd'hui, à quel titre fréquentez-vous le quartier de la Mairie ?

riverain usager professionnel de passage

6. Êtes-vous satisfait de l'offre de proximité existante à Péronnas oui non
(commerces, services, transports, équipements, loisirs) ?

7. Quelles sont vos attentes pour le cœur de ville de demain ? (numéroté par ordre de préférence)

logements stationnement
 commerces ou services de proximité aménagement espace commun
 modes doux sécurisés autres :
 création de lieux de vie (terrasse)

8. Il existe déjà des structures de commerces installées : boulangerie, tabac-presse, pharmacie, banque-assurance, restaurant, salon de coiffure etc ... Quels nouveaux services ou commerces souhaitez-vous voir s'implanter ?

9. De l'habitat collectif de qualité est envisagé dans des immeubles adaptés à l'architecture du quartier :
Quel type de logements souhaitez-vous ? T1 T2 T3 T4 autre :

Quels aménagements retenir ?

balcon loggia grande terrasse ascenseur 0 autre :

10. Quel stationnement serait le mieux adapté ?

Pour les résidences : parking privé oui non

parking sécurisé oui non

Stationnement réservé aux commerces oui non

11. Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Vous pouvez ajouter ci-dessous votre commentaire personnel ou un souhait particulier :

.....
.....
.....
.....





Rue du Stade, de la Cailloude et des Tamaris

Un projet d'aménagement de surface est en cours de validation. Il est sous maîtrise d'œuvre et comporte, outre des trottoirs de part et d'autre des voies de circulation, du stationnement, des systèmes pour ralentir et sécuriser les flux automobiles et un aménagement de cyclable. Au préalable, le réseau d'eau potable sera partiellement repris et les enfouissements des réseaux aériens seront réalisés.

Rue & allée des Érables

Aménagements de surface : assainissement, accessibilité et sécurité

D'importants travaux rue et allée des Érables ont été engagés dans le cadre de l'aménagement, la sécurisation et l'accès du secteur des écoles.

Au préalable, les travaux de reprise des réseaux d'assainissement ont été entrepris et terminés. L'enfouissement des réseaux aériens de la rue sont en cours d'étude et de réalisation. Les travaux d'aménagement de surface, sous maîtrise d'œuvre, débiteront à compter de juillet pour trois mois environ.

Pendant la durée du chantier, des mesures de sécurité (route barrée, déviations, changement de sens de circulation) sont nécessaires. L'accès du groupe scolaire s'effectue uniquement par la rue de la Grange Magnien. Ces travaux occasionnent une gêne pour les riverains, nous les remercions pour leur compréhension.



Signalétique institutionnelle et commerciale



Suite à la consultation des entreprises, la société Girod Média est retenue pour l'élaboration de la signalétique institutionnelle et commerciale sur l'ensemble du territoire. Tout le mobilier sera renouvelé.

Qualité et design seront travaillés pour offrir aux habitants et aux entreprises une signalétique au goût du jour. Cet été, les premiers panneaux seront installés sur la commune.

L'entreprise Girod Média sera chargée de la relation auprès des entreprises de Péronnas.



Au gymnase COSEC

Afin d'améliorer les performances thermiques et augmenter le confort des utilisateurs (dont les élèves du collège Les Côtes), la toiture sera remplacée après le désamiantage par une entreprise spécialisée. La nouvelle couverture sera dotée d'une isolation de qualité. Parallèlement, dans le même but, des menuiseries extérieures plus isolantes seront posées. La sécurité incendie sera renforcée. L'ampleur du projet oblige à réaliser ces travaux sur deux années pour ne pas pénaliser les élèves et les associations sportives.

Les travaux seront engagés au mois de juin pour une livraison de la première tranche en septembre.



Plan Grand Froid

Compte tenu de la forte baisse des températures en ce début d'année, le Préfet Arnaud COCHET a mis en place le dispositif Grand Froid qui permet de renforcer les capacités d'accueil et d'hébergement du département, et par arrêté du 13 janvier 2017, a procédé à la réquisition du COSEC de Péronnas.

Dès le samedi 14 janvier 2017, les premières personnes orientées par le 115 ont été accueillies par des salariés et bénévoles de Tremplin et de la Croix Rouge.

La semaine suivante, les enfants ont été orientés dans les écoles maternelle et primaire de Péronnas.

La gestion de cet hébergement a été confiée à Tremplin qui a coordonné et mis en place avec l'ensemble des partenaires les moyens nécessaires au bon fonctionnement de cette situation d'urgence.

Le COSEC a été remis à disposition des élèves du collège le 2 avril.

Vendredi 17 mars

Cérémonie de la Citoyenneté

Onze jeunes, qui ont eu 18 ans ce début d'année, et leurs familles ont été invités en Mairie pour participer à la cérémonie de la citoyenneté. Le Maire a rappelé les grands principes fondamentaux de la République et leur a remis une carte d'électeur accompagnée du livret de la citoyenneté. Il a expliqué en détail les droits et devoirs d'un citoyen, notamment le droit de vote qui n'a pas toujours existé et qui plus tard était réservé exclusivement aux hommes de pouvoir. Le respect des lois et le respect de la liberté des autres ont été abordés pour expliquer le « Vivre ensemble ».

Il a terminé son discours en rappelant : « On ne peut pas être critique si on ne prend pas part au vote ! »





À votre écoute

Réunion publique

Plusieurs fois par an les élus vont à la rencontre des habitants. Début mars, ce sont ceux des quartiers de Bellevue, des Granges Bonnet, du Stade, des Colchiques, de l'Ancienne Tuilerie qui étaient conviés, soit près de 500 personnes du bureau n°2.

Après la présentation par chaque adjoint de leurs domaines respectifs, chacun a pu découvrir les projets et obtenir des réponses. Un échange très constructif.

De nouvelles couleurs à la Chênaie

Deux jeunes, encadrés par des éducateurs de l'ADSEA*, rafraîchissent un poste électrique.

Lundi 13 février, Christian CHANEL accueille Thierry JAYAT, Directeur Territorial Enedis Pays de l'Ain, pour saluer ce travail.

Ce projet, financé par la commune avec l'aide d'Enedis, a permis de confier aux jeunes un travail collectif pour contribuer à l'embellissement de la commune. Ce transformateur a retrouvé un bel aspect et il s'intègre parfaitement à son environnement grâce à un décor simple et naturel.

Un poste électrique de distribution publique, à quoi ça sert ?

Le poste de distribution est un maillon très important de la chaîne car il assure la distribution de l'électricité basse tension aux habitants.

Les postes de distribution publique sont notamment composés d'un transformateur électrique qui permet d'abaisser la tension.

Enedis rappelle qu'il faut être prudent aux abords des ouvrages électriques.



En cas de danger, contacter le Centre de Dépannage d'Enedis au **09 72 650 69** (24h/24, 7j/7).

Les postes de distribution électrique, tout comme le réseau électrique, sont la propriété des collectivités locales qui en confient la gestion à Enedis, généralement par le biais de syndicat, le S.I.E.A. sur l'Ain.

* Association De Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte





Journée des classes Un banquet plein de vie

Une belle rencontre intergénérationnelle

Le vendredi en soirée les habitants ont dégusté les traditionnelles crêpes des conscrits puis le défilé musical, un peu raccourci par la pluie, a été entraîné par les 40 musiciens des sapeurs-pompiers de l'Ain et les patauges cuivres.

Samedi, un moment de recueillement s'est déroulé avec dépôt de gerbe au monument suivi d'un apéritif à la Rotonde offert par la ville. Pour continuer les festivités, les conscrits ont procédé à un lâché des ballons jaunes vers la salle des fêtes avant de se retrouver pour une soirée dansante animée par Cécile et Maurice LIEBAUD.

Le lendemain une trentaine de courageux se sont rendus à l'auberge des Tisons à Burgy pour partager encore de bons moments.



Cérémonie du 19 mars 55^e anniversaire du cessez le feu en Algérie

À la suite des discours prononcés par les élus et représentants des associations, cinq anciens combattants ont été médaillés. Deux se sont vu remettre la Croix du combattant et trois ont reçu la médaille commémorative d'Algérie.

Croix du Combattant :
Michel PERRET et Jacques BROT-VILLAIN

Médailles commémoratives :
Roland MARÉCHAL, Jean PICARD, Michel PERRET, André MONTMAIN et Pierre HILAIRE (excusé).



Le cirque à l'honneur fin janvier

Fin janvier la traditionnelle soirée offerte par la ville avait pour thème le cirque. Elle était dédiée principalement à un public d'enfants.

La compagnie Cirque Star et ses cinq artistes ont excellé dans leur domaine respectif : jonglerie, animaux savants, postures, jeux de rôles... Une réussite totale ! Les enfants éblouis, massés en nombre devant la scène ne voulaient pas perdre une miette du spectacle.



L'école de danse à l'auditorium

Le 15 février dernier, les 81 élèves d'Adèle BOISIER et Stéphanie DUCLOS-DEVAUX avaient convié leurs parents à l'auditorium pour une présentation du travail effectué depuis le début de l'année.

Dès les premières notes de musique, ils ont su dépasser leur trac pour évoluer avec aisance tant en danse classique que moderne. Le public conquis s'est laissé emporter, agréablement surpris par les progrès des danseurs.

Les longs applaudissements saluant chaque prestation ont montré l'envie des familles d'en découvrir davantage.

Rendez-vous samedi 1^{er} juillet à 20h
à la salle des fêtes
pour découvrir le spectacle de fin d'année.



Des hommes
à votre service



Quelques conseils pour bien cibler leur intervention

Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une blessure par un couteau ou une brûlure, une fuite de gaz ou un départ de feu chez vous, un accident de la route... Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie.

Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ? Voici quelques conseils pour prévenir les sapeurs-pompiers.

APPELS D'URGENCE – 18 OU 112 ?

Si vous êtes en voyage ou en déplacement en Europe, en cas d'urgence, composez le 112 qui est le numéro d'appel d'urgence européen disponible gratuitement partout dans l'Union européenne.

On appelle les sapeurs-pompiers seulement si une vie est en danger !

Attention : appelez le 18, mais n'en abusez pas !

Lorsque vous composez le 18, votre appel est pris en charge par le centre de traitement de l'alerte (CTA), qui reçoit les appels pour tout le département. Pour garantir l'efficacité des secours, il ne doit pas être encombré d'appels inutiles !

Quels renseignements donner ?

- **Où vous trouvez-vous ?** Indiquez le lieu le plus précisément possible pour permettre aux secours de vous trouver rapidement.
- **Que se passe-t-il ?** Indiquez la nature du problème, le nombre et l'état des victimes.
- **Y-a-t-il un risque que les choses s'aggravent ?** Evoquez les risques éventuels d'incendie, d'explosion ou d'effondrement.
- **Répondez aux questions qui vous seront posées** par la personne que vous aurez au téléphone.
- **Ne raccrochez jamais le premier !** La personne qui a pris en charge votre appel vous dira quand elle a toutes les informations nécessaires. Donnez votre numéro de téléphone et si possible, restez sur place, en sécurité, pour guider les secours.

Formations premiers secours

Les personnes ou associations intéressées par la formation secourisme PSC 1 ou gestes qui sauvent peuvent prendre contact avec le chef de corps du CPI, le lieutenant Bertrand GIROD (06 10 39 85 50 ou bgirod01@gmail.com). Le nombre minimum de participant pour une session est de 4.

<http://www.cpiniperonnas.fr/>



À la bibliothèque municipale

La bibliothèque organise un concours de poésie sur le thème des couleurs. Le groupe Quatr'Ain animera un spectacle gratuit «Poésie et chansons» lors de la proclamation des résultats.

Actualités

- **Exposition « Le musée des couleurs »** du 3 avril au 16 mai.
- **Concours « Graines de lecteurs »** avec la participation de 2 classes de l'école maternelle.
- **Atelier « Lecture au jardin »** lors de l'inauguration de l'animation « Les jardins partagés » organisée par l'Agora, le 8 juillet.
- **Exposition « Le jardin écologique »** du 15 juin au 12 juillet.

Contact :

biblio.peronnas@gmail.com
www.alivreouvert-peronnas.fr

Toujours de nombreuses nouveautés parmi les romans adultes pour

Concours de poésie

du 3 avril au 16 mai 2017

3 catégories :
Enfants (6 à 11 ans)
Jeunes (12 à 17 ans)
Adultes

1 poème par personne 30 lignes max
(nom, prénom, âge, adresse et tél au dos)

A déposer le 16 mai au plus tard
à la bibliothèque, dans la boîte aux lettres de l'association ou dans l'urne mise à disposition à la Mairie

Proclamation des résultats, le 19 mai à 18h00
A la Rotonde spectacle "Poésie et chanson"

Organisé par la Bibliothèque Municipale
A Livre Ouvert Péronnas

sur le thème des
Couleurs

Règlement consultable sur le site www.alivreouvert-peronnas.fr, à la bibliothèque ou à la Mairie de Péronnas.



L'AGORA

espace d'accueil & d'animation

Tél. 04 74 25 39 92

66 rue de la Grange Magnien
01960 Péronnas

→ entrée du pôle médical



Mercredi 22 février, environ 70 personnes ont participé à notre habituel Jeux Goûte

espace d'accueil & d'animation

L'AGORA

Péronnas

Le jardin des papillons sort de terre !

Dans le cadre de l'activité jardin partagé une conférence gratuite en partenariat avec Météo France et l'association Passe jardins se déroulera **mercredi 28 juin** à 18 h à la Rotonde, sur le thème « Comment adapter le jardinage en fonction du changement climatique ? ».

Le jardin prend racine ! Venez le découvrir **samedi 8 juillet** lors de son inauguration. Plusieurs animations gratuites sont prévues : repas partagé, jeux en bois, lecture au jardin avec la bibliothèque.



La Maison Familiale Rurale la Vernée aide le groupe de jardiniers dans la réalisation du potager et la plantation des légumes

Plusieurs activités selon vos besoins

Pause Café

Retrouvez l'animatrice famille une à deux fois par mois, autour d'un petit café à la sortie de l'école maternelle, pour discuter et papoter des activités. Vos idées sont les bienvenues.

Les vendredis numériques

Un problème avec votre ordinateur portable, smartphone ou tablette? Une équipe est présente chaque vendredi après-midi dès 14 heures pour vous aider à débloquer les petits soucis techniques de votre appareil !

Marche douce & Découverte

L'atelier « Marche douce » du mardi matin évolue ! Une visite guidée sera prévue une fois par mois, sur inscription.

Mêler la marche et les visites de plusieurs sites (intérieur et extérieur suivant la période) permet de favoriser les rencontres intergénérationnelles et de découvrir ou redécouvrir le patrimoine culturel.

Le planning de visites est établi avec le groupe « Marche douce ».

- **Mardi 16 mai** à 10 h, promenade au Mont July à Ceyzeriat
- **Mardi 13 juin** à 10 h, visite des émaux bressans à Bourg.
Inscription à l'accueil de l'Agora.

Fête de la musique

**Appel aux participants
vendredi 23 juin dès 18 heures.**

Vous êtes musiciens ?

Chanteurs ?

Vous êtes intéressés pour participer ? Merci de vous faire connaître à l'accueil de l'Agora.

Manifestation organisée en partenariat avec la Mairie.





Carnaval à Neuhausen

La 5^e saison pour les commerçants



Évènement incontournable pour les habitants, le carnaval attire une foule immense venue de tous les environs. Pas moins de 25 000 personnes dans les rues le dimanche viennent assister au défilé. Une aubaine pour les commerçants.

Des traditions minutieusement respectées

Pourquoi une telle affluence ? Il faut dire que Neuhausen est un « îlot catholique » dans un pays majoritairement protestant. Le carnaval est une tradition catholique, héritée des carnivals du Rhin. Les protestants sont considérés comme des personnes plus rigoristes « *Sie lachen im Keller* » traduction « *Ils rient dans la cave...* ». Ce qui ne les empêche pas de venir s'amuser à Neuhausen.

Cette fête tire aussi son origine d'une vieille tradition alémanique païenne, à qui l'on doit la présence des gnomes et des sorcières, qui avec le balai, chassent les mauvais esprits de l'hiver pour faire place au printemps.

Les festivités commencent le jeudi. Le maire est dépossédé des clefs de la ville et de ses pouvoirs qu'il ne récupère que le mercredi des Cendres, 1^{er} jour du Carême.

Un lien social et intergénérationnel

Tout au long de l'année les habitants préparent leurs costumes, par petits groupes ou dans les associations. Ils écrivent aussi de saynètes humoristiques.

Le vendredi soir, dans plusieurs endroits de la ville, ont lieu de petites soirées-spectacles à aller voir en famille ou entre amis, où toutes les générations se côtoient et s'amuse.

Les temps forts

Le samedi soir, dans l'immense EgelseeHalle a eu lieu un spectacle magnifique organisé chaque année par une association, la MGV (Männer Gesang Verein). Le thème était le carnaval de Venise : ballets, costumes somptueux alternaient avec des sketches humoristiques.

Le dimanche matin, une messe a réuni tous les acteurs de la fête, en costume, en présence du prince et de la princesse du carnaval.

Puis en Mairie a lieu dans la salle du Conseil municipal une cérémonie très particulière : la présentation toujours en costumes de tous les groupes qui participent au défilé.

C'est **le dimanche après-midi** qu'a lieu la grande parade = une soixantaine de groupes : les coqs rouges, les loups, les choux pointus, le carrosse de la princesse et du prince qui lançaient des friandises aux enfants et bien sûr les sorcières font quelques farces aux spectateurs comme leur enlever leurs lacets...

Les autres réjouissances ont lieu le lundi (Rosenmontag), le mardi gras, le mercredi des Cendres. Les habitants ont troqué leurs beaux habits chatoyants pour des costumes noirs... ils « pleurent », les orchestres jouent des fausses notes... La fête est finie, on entre en Carême.



Le Maire, Ingo HACKER, en costume participe à la soirée sur le thème de Venise

> À l'école élémentaire « Les Érables »

Jeunesse

Activité lutte

Mercredi 22 mars, l'athlète Choukri ATTAFI, champion de lutte gréco-romaine formé à l'Alouette des gaules, est venu à l'école afin de présenter son parcours sportif.

Ce grand sportif, multi médaillé en équipe de France, mais aussi champion du Maroc, sélectionné aux JO de Londres, est venu encadrer une intervention « lutte » dans les classes de CM1-CM2.

Ce fut une très belle rencontre et les élèves ont hâte de commencer le cycle de lutte intégralement financé par le très actif Sou des Ecoles.



Une demi-journée pour découvrir la musique



Jeudi 16 février les élèves du CP de M. DUSSON et de M. MARTIN ont essayé le violoncelle, le saxophone et le trombone à coulisse.

Ce fut la découverte de quelques instruments tout en vivant une expérience musicale dans un cadre privilégiant le contact avec des enseignants musiciens.

Un moment gourmand

Les deux classes de CP ont été invitées à la Rotonde par le Club des Aînés pour partager des bugnes.

Une dizaine de kilos de farine a été travaillée par les cuisinières du jour afin d'offrir le goûter aux adhérents, aux 60 enfants et à leurs enseignants.

Les élèves ont interprété deux chansons de leur répertoire scolaire avant de passer à table et de partager les bugnes avec leurs Aînés.

Une ouverture de classe

En raison des effectifs élargis une 10^e classe sera ouverte à l'école élémentaire en septembre prochain.



Jeunesse



> À la Maison de la Petite Enfance

Fermeture des structures de la petite enfance du 24 juillet au 15 août

Des temps d'échanges intergénérationnels sont organisés une fois par mois entre la Petite Unité de Vie et la crèche.

Les enfants et les résidents participent à une activité manuelle commune puis partagent ensuite le goûter, qui est de temps en temps préparé par les enfants eux-mêmes.

Les dernières réalisations portaient sur le thème de l'automne : les enfants ont ramassé des feuilles mortes puis les ont collées sur des papiers en forme de hérisson en présence des résidents.

Le 14 février l'activité avait pour thème l'amour et des cœurs ont été décorés avec des gommettes ou avec de la peinture à doigts.

Les œuvres sont ensuite exposées à la crèche et aux Charmilles.

Contact : Stéphanie DUCROZET
Tél. 04 74 21 40 17

69 rue Jean Monnet
mpe.peronnas@wanadoo.fr



> Au Relais « Gribouille »

Les enfants accueillis chez les assistantes maternelles ont profité des premiers rayons de soleil pour investir le bel extérieur aménagé du relais. Ce fût un avant-goût du printemps apprécié par tous...

Béatrice JULLIEN, de la bibliothèque départementale de prêt de l'Ain (BDP), est venue avec le Bibliobus raconter des histoires aux enfants. « *C'est trop bien de monter dans le petit bus tout coloré, pour écouter des histoires...* »

Chaque enfant a pu « emprunter » un livre. Au total Béatrice a laissé une soixantaine de livres qui va pouvoir circuler chez les assistantes maternelles pendant un an.

Cette année encore, le relais participe au prix « Graines de lecteurs ». Les enfants vont sélectionner un livre parmi les 5 proposés... L'album plébiscité par la majorité des jeunes lecteurs (moins de 3 ans) sera offert à tous les bébés du département, nés dans l'année.

Contact : Bernadette BAILLY
Animatrice du relais Gribouille
Centre administratif B
Place de Neuhausen
Tél. 04 74 32 64 71
ram.peronnas@wanadoo.fr



> Au Centre de loisirs Le Calypso

Les vacances de février

Le centre de loisirs a fonctionné pendant toutes les vacances avec un taux de fréquentation très satisfaisant.

À chaque période de vacances, un programme établi par les animateurs est proposé. Il est souvent lié à des idées évoquées par les enfants lors des temps périscolaires. Cette implication leur plaît beaucoup, surtout aux plus grands, celle-ci leur permet de prendre des initiatives.

Le faible enneigement a contraint le centre à annuler certaines sorties. Les enfants sont tout de même allés à la patinoire de Mâcon et au Parc de la Tête d'Or. Des ateliers cuisine ont eu lieu pour toutes tranches d'âge. En partenariat avec l'Agora, ils ont participé à un après-midi jeux de société.

Pour conclure ces deux semaines riches en animations, un spectacle sur le thème des vikings a été organisé par les grands.

Renseignements et inscriptions auprès de Maryline 06 84 78 67 34
calypso.peronnas@sauvegarde01.fr



> Les temps d'activité périscolaire



2^e trimestre des TAP, 12 élèves de CP à CE2 ont dansé avec Fred et Nico

> Au collège Les Côtes

Une résidence d'artistes

Depuis cet automne le trio « Paulette » est en résidence au collège.

Durant 4 semaines réparties de novembre à mars, trois artistes ont partagé leur temps entre des moments de création en trio seul et des moments de création de partitions et d'improvisation avec les élèves de 5^e. A partir de concepts originaux ou de mots clés, chaque artiste invente un univers avec ses propres outils autour de la musique, de la danse et de la poésie : Emilie BORG0 explore les mouvements et l'énergie du corps, Emmanuelle PELLEGRINI, poète sonore, associe écriture et voix, Xavier SAIKI compose avec des objets sonores et des guitares électriques.

Ce projet est soutenu par l'éducation nationale, la DRAC (ministère de la culture), le Conseil départemental, la commune de Péronnas ainsi que la compagnie Passaros. Il a vu son aboutissement dans le cadre de la semaine du printemps des poètes organisée par Voix mêlées.

Les compositions du trio et des élèves ont été données en spectacle en mars à l'auditorium. Le projet était piloté par M. GARNY et Mme PEINNET, principale du collège.





> Le Conseil Municipal d'Enfants communique ...

Le CME au boulot !

Depuis le début de l'année 2017 les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants se sont mis au travail lors des différentes commissions qui se sont déroulées en janvier, février et mars.

Lors de la commission de janvier, les élèves ont fixé un objectif : réaliser et inaugurer leurs projets. Ils devaient réfléchir aux choix, coût et implantation.

1^{er} projet : « L'installation de poubelles rigolotes »

Les jeunes conseillers ont rédigé un dossier pour le présenter aux élus. Les trois poubelles seront installées dans la cours de l'école et elles prendront la forme d'animaux (la bouche ouverte) pour inciter les élèves à mettre leurs déchets à la poubelle et non à terre.

Réaction de Baptiste, élu au Conseil municipal d'enfants : «*En mettant un papier à la poubelle, c'est comme si on nourrissait l'animal*».

2^e projet : « Réalisation d'une fresque sur la citoyenneté »

Lors des commissions de février et mars, les enfants ont réfléchi au lieu d'implantation, aux dimensions, au dessin ainsi qu'aux mots qu'ils souhaitent inscrire sur les supports.

La fresque sera réalisée sur le mur de la salle de motricité de l'école maternelle.

Elle sera imaginée avec l'aide d'un artiste, Tony TETAZ, qui devra proposer deux projets en s'inspirant des dessins réalisés par les enfants. Ces derniers représentent la terre, des mains, des colombes et des mots (des symboles forts pour exprimer le bien vivre ensemble, liberté, paix, amour, etc ...).



... et s'informe



Les jeunes élus se sont retrouvés mercredi 5 avril pour l'inter CME à Viriat. Les ateliers animés par la Mutuelle assurance de l'éducation (MAE), la Police municipale de Viriat et la Croix Rouge étaient sur le thème de la protection et de la sécurité.

> Fleurissement

Comité de fleurissement de l'Ain Palmarès départemental 2016

Samedi 1^{er} avril, la ville a eu le plaisir d'accueillir la soirée de remise des prix départementaux du fleurissement. 20 ans que cette manifestation n'avait pas été organisée à Péronnas.

De nombreuses communes du département se sont déplacées à la salle des fêtes. Près de 550 personnes ont assisté à cette soirée. Après avoir présenté la commune, le Maire a remercié toutes les personnes qui œuvrent pour l'embellissement de Péronnas. Grâce aux professionnels, bénévoles et particuliers, Péronnas a obtenu sa 1^{ère} fleur en 2003 puis sa 2^e fleur en 2012. Il a terminé son discours par une citation : «*Les fleurs sont le sourire qui illumine l'abord des maisons et des villages aussi bien pour l'ami que l'on attend que pour le voyageur qui passe.*»



Résultats des Maisons Fleuries

HABITANTS RÉCOMPENSÉS

Maisons fleuries - 1^{re} catégorie

HC Rolland CENDRE
73^e. Raymond CHEBANCE
78^e. Marius CHAPUIS
88^e. Maurice JACQUET

Maisons fleuries avec jardin paysager - 2^e catégorie

5^e. Régis LAURENT
20^e. Alain CHAMONAZ
41^e. LES ANCOLIES
47^e. LES CHARMILLES PUV

Balcons - 3^e catégorie

18^e. Yves CROZET
36^e. Renée BARLAND
41^e. André PERDRIX

Fenêtres et murs - 4^e catégorie

3^e. Albert THEVENET
16^e. Bernard BAILLY
24^e. SEILLON REPOS

Hôtels Restaurants - 5^e catégorie

3^e. RESTAURANT LA GRENOUILLE

Gîtes et Chambres d'Hôtes - 6^e catégorie

7^e. Anne CHAMBERT-PROTAT

Concours GRAINES DE L'AIN

Catégorie centre de loisirs
LE CALYPSO

Établissements spécialisés

1^{er}. ITEP SEILLON



Nettoyage de printemps samedi 18 mars

Rappel au civisme

Attention au bruit !

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils ou d'appareils (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies mécaniques) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral.

Ils sont autorisés :

- la semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Dans certains quartiers de la ville les aboiements des chiens sont intempestifs. Plusieurs habitants se sont plaints en Mairie. Tous les propriétaires de chiens sont tenus de respecter la tranquillité du voisinage.

Taille des haies

Des règles à respecter !

Vous êtes tenus d'élaguer régulièrement vos plantations. Elles ne doivent en aucun cas dépasser votre propriété et gêner la circulation des piétons et des automobilistes. Cette règle s'applique aussi en limite du domaine public, qu'il s'agisse de voiries, d'impasses ou de passages piétonniers.

Chardons et mauvaises herbes

Il est rappelé aux propriétaires d'assurer l'entretien correct de leur terrain afin d'éviter la prolifération des chardons ou mauvaises herbes qui provoquent des nuisances importantes pour les riverains.

Brûlage des déchets végétaux

Le brûlage des déchets verts (provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres) est **interdit du 15 juin au 15 septembre**. En dehors de cette période, il n'est autorisé que pour les habitations situées hors agglomération (au sens du code de la route).

Halte aux déjections canines !

Il est rappelé que les déjections canines sur la voie publique doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires de chiens.

De nombreuses plaintes arrivent en Mairie car les déjections canines sont nombreuses sur les lieux collectifs, près des écoles, vers la crèche, sur les trottoirs et sur les pelouses.

Ce manque de civisme pourra faire l'objet d'une verbalisation par la Police Municipale (article R 632-1 du Code Pénal). Des sachets pour ramasser les déjections de vos animaux sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.

Pour faire des
économies
d'eau adopte

le kit éco-l'eau



+ D'INFOS
Vendredi 28 avril
de 14 h à 16 h
mairie de Péronnas

bourgenbresse.fr
Le kit éco-eau est disponible gratuitement auprès de la Régie de l'eau et de l'assainissement, sous conditions.

agence
de l'eau
Bourg-en-Bresse

Ville de BOURG
en BRESSE
www.bourgenbresse.fr



Lutte écologique contre les chenilles processionnaires

Afin de lutter de façon naturelle contre les problèmes d'invasions des chenilles processionnaires du pin, la Mairie a installé sur les propriétés communales des écopièges sur les arbres infestés. Espérant que ce système écologique soit efficace pour prendre au piège ces chenilles qui possèdent un caractère urticant dû à leur poil. La mairie ne peut pas intervenir sur les terrains privés.

ATTENTION : Chats errants !

Plusieurs habitants ont constaté que les chats errants se multipliaient dans certains quartiers de la ville. D'une part, la Mairie rappelle que l'identification des animaux domestiques est obligatoire : cela permet d'éviter une « surpopulation » qui devient difficile à gérer.

D'autre part, les réactions d'agressivité (disparition d'animaux) peuvent être punies par la loi.

Tout comprendre sur CA3B

Le 23 mars 2016, le Préfet, dans son arrêté relatif au schéma départemental de coopération intercommunale, adopte la fusion de Bourg-en-Bresse Agglomération et des communautés de communes Bresse-Dombes-Sud Revermont, La Vallière, Treffort-en-Revermont, Montrevel-en-Bresse, du canton de Saint-Trivier-de-Courtes et du canton de Coligny.

Depuis la loi NOTRe de 2015, une intercommunalité doit compter au minimum 15000 habitants. Ses compétences sont renforcées. Dans l'Ain, le nombre d'intercommunalités passe de 29 à 15.

- Bourg-en-Bresse Agglomération : 15 communes (74 300 hab.)
- Montrevel-en-Bresse : 14 communes (17 500 hab.)
- La Vallière : 9 communes (10 100 hab.)
- Treffort en Revermont : 12 communes (9 500 hab.)
- Coligny : 9 communes (6 800 hab.)
- Saint-Trivier-de-Courtes : 12 communes (6 400 hab.)
- Bresse Dombes Sud Revermont : 6 communes (6 300 hab.)

→ **Total = 77 communes (130 900 hab.)**

Les élus

Le nombre d'élus communautaires est de 119. La représentation des communes au sein du conseil communautaire se fait au prorata du nombre d'habitants et en assurant à chacune un représentant quelle que soit sa taille :

- Bourg-en-Bresse : 32
- **Péronnas : 4**
- St Denis-lès-Bourg : 4
- Viriat : 4
- Attignat : 2
- Ceyzériat : 2
- Val Revermont : 2
- Nivigne et Suran : 2
- Autre commune : 1 élu chacune, des 67 autres communes

CONTACT :
accueil@ca3b.fr ou
www.ca3b.fr

Le nouvel exécutif (président + bureau) a été élu vendredi 13 janvier 2017 par les 119 conseillers communautaires. Ceux-ci sont désignés par les conseillers municipaux des communes membres de l'agglomération. Christian CHANEL a été élu Vice-président en charge de l'habitat, des logements et des gens du voyage.



La carte
du territoire



Rénovation énergétique du logement Se prémunir des démarchages abusifs

Comment identifier un démarchage abusif ?

Les principales étapes du démarchage téléphonique

- 1) Contacter les particuliers à leur domicile
- 2) Se présenter comme mandaté par la collectivité, un fournisseur d'énergie historique ou encore une agence d'État
- 3) Envoyer un commercial qui réalise un diagnostic, il est intrusif et inonde les propriétaires d'informations.
- 4) Proposer un produit clé en main avec un crédit bancaire qui est bien souvent supérieur aux propositions bancaires classiques.
- 5) Faire signer un devis ou même un bon de commande sans laisser de temps de réflexion.

Les principaux arguments des démarcheurs

- 1) Proposer un diagnostic énergétique gratuit du logement sans engagement
- 2) Insister sur des économies générées infondées
- 3) Insister sur le crédit d'impôt et des avantages fiscaux souvent exagérés

Quelques grands principes pour se prémunir

Dans le cas où le démarcheur présente un cliché thermique

Le cliché thermique est un outil très concret pour détecter les déperditions de chaleur d'un logement et contrôler l'état d'une isolation thermique. Un vrai cliché thermique dispose d'une échelle de température, ce qui n'est pas le cas pour un faux.

Prendre le temps de réfléchir à son projet de rénovation

Les travaux de rénovation thermiques constituent des investissements lourds. La signature d'un tel devis ne se prend pas à la légère et nécessite plusieurs semaines de réflexion.

Se faire accompagner par un organisme indépendant avant d'engager toute rénovation.

Mon Cap Énergie : CA3B vous propose deux animations sur votre territoire !

Il peut être difficile pour un propriétaire (qu'il soit occupant, bailleur ou copropriétaire) de se rendre compte des déperditions énergétiques liées à son logement. C'est pourquoi, en tant que commune membre de l'agglomération, nous proposons aux habitants de votre commune, deux animations visant à faire émerger de nouveaux projets : les balades thermographiques et le Thermo'Kit.

Les conseillers Mon Cap Énergie sont à votre disposition !



Contactez Mon Cap Énergie au 04 74 45 16 49 ou par mail : contact@moncapenergie.fr

Belote coincée du club des Aînés

Le Club des Aînés a organisé lundi 3 avril son traditionnel concours de belote à la coinche. 82 doublettes se sont affrontées. Les meilleures ont été :

- 1^{er} Louis et Christian de Rignieux-le-Franc (9723 points)
- 2^e Michel et Roger de Chaleins et Chalamont (9407 points)
- 3^e et 1^{re} doublette féminine Roselyne et Marcelle de Montagnat et Saint-Denis-lès-Bourg
- 4^e Daniel et Jean Jacques de Jasseron (8275 points)
- 5^e Annie et Andrée de Péronnas (8029 points).

Ce concours a attiré des joueurs de 33 communes différentes.



Les trois premiers lauréats

Les nouvelles du Tennis club

Des joueurs déguisés

Samedi 11 mars, par une magnifique journée ensoleillée, le club a organisé un après-midi doubles/crêpes - parents/enfants, avec des binômes déguisés. L'occasion de passer un bon moment en famille autour d'une compétition ludique de mini tennis, avec des règles adaptées pour l'occasion et ouverte à des joueurs débutants. Certains jouaient même pour la première fois ! Une soixantaine de participants était présente pour se rencontrer sur les terrains.

Plusieurs innovations cette année : l'élection des meilleurs déguisements et l'ouverture de l'animation aux enfants ayant pratiqué ce sport lors des Temps d'Activités Périscolaires ; l'occasion de promouvoir les activités et de créer une dynamique autour du tennis.

Prochaines manifestations

- **8 mai** : ateliers ludiques pour les jeunes joueurs de 4 à 6 ans, lors de la journée départementale Galaxie Tennis, organisée par le Comité de Tennis de l'Ain. Cette année, l'Amicale des Donneurs de sang a accepté de se joindre au club afin mener des actions de sensibilisation.

- **Du 8 au 25 juin**, tournoi open adultes. Les joueurs s'affronteront en matchs simples et pour la première fois à Péronnas en doubles mixtes. Pendant ces rencontres, l'AS Péronnas participera pour la première fois à la 3^e Fête du Tennis les 10 et 11 juin.

Découvrir le tennis

- Quel que soit votre niveau ou votre âge, vous pouvez venir découvrir le tennis en souscrivant une licence Découverte (adultes) ou Périscolaire (pour les jeunes) valable 3 mois à un prix très attractif. Dans ce cadre des séances d'initiation pourront être organisées sur demande au club.

- Si vous êtes déjà joueur ou que vous souhaitez reprendre le tennis pour l'été, le « pack été » est fait pour vous (juin/juillet/aout) !

- Vous pouvez vous joindre aux séances de tennis loisirs du lundi matin de 9 h à 11 h (RDV 9 h au club et renseignements auprès de Mireille au 06 07 34 09 67).

Contact

L'équipe reste à votre disposition pour tous renseignements :

asperonnas.tennis@free.fr
ou au 04 74 21 05 56

Toutes les informations sur Facebook :
asperonnastennis





Les 50 ans de l'Amicale des Donneurs de Sang

C'est une des plus anciennes associations de la commune car elle vient de fêter ses 50 ans. Elle est aussi l'une des plus actives avec l'arrivée fréquente de nombreux bénévoles dynamiques.

50^e anniversaire de l'amicale

C'est en présence de 200 personnes que les membres, amis et donneurs de sang ont soufflé les nombreuses bougies de l'amicale, vendredi 3 février. L'amicale a été créée en 1967 par René TERRIER, Président Fondateur, puis 6 présidents se sont succédés. Ce rendez-vous a été un grand moment de retrouvailles et d'émotion. 32 donateurs méritants ont été honorés ainsi que de nombreux membres de l'amicale pour leur bénévolat. Avant de passer à table, une chanson tout spécialement adaptée à la soirée a été composée par Clément CORTINOVIS. Elle a été reprise en cœur par l'ensemble des membres du Conseil d'administration. Une animation dynamique et agréable grâce à l'Atelier Danse Compagny de Mâcon. Chacun est reparti heureux de cette excellente soirée avec 2 belles médailles... en chocolat !



Les enfants de CM1-CM2 sont sensibilisés

En février, des membres de notre amicale sont intervenus à l'école des Erables pour une information auprès des élèves. La méthode « brainstorming » (remue-méninges) leur a été appliquée et a suscité de nombreux échanges. La visite d'une collecte leur a permis de discuter avec le personnel de l'EFS et les donateurs. A l'issue de cette matinée, une collation leur a été servie.

A noter également la participation des jeunes de la MFR à notre dernière collecte.



Parole aux associations

Rendez-vous de printemps

* **Prochaines collectes** (complexe Marc Bernardin)

- **Lundi 19 juin** de 8h30 à 12h30

- **Jeudi 29 juin** de 9h à 13h et
15h30 à 19h.

L'opération « sacs à pain » a toujours lieu avant chaque collecte dans les 4 boulangeries de l'avenue de Lyon et le magasin Proximarché.

* **Farfouille du sou des écoles** **dimanche 21 mai**

L'amicale tient un stand de vente de peluches, jeux, livres et jouets. La recette est consacrée au parrainage d'un enfant malade ou en situation de handicap. À ce jour, 10 enfants ont ainsi pu réaliser leur rêve.

Nous collectons les dons (en bon état) lors des collectes.

* **Repas côtelettes-frites** dans le cadre de la fête communale le **samedi 3 juin** à la salle des fêtes.

- Menu adulte : salade, côtelette-frites, fromage blanc, tarte, café : 12€ (inchangé depuis 2008).

- Menu enfant : saucisses-frites, glace : 5€ (inchangé depuis 2008).

Réservation obligatoire au

04 74 32 07 10 ou 06 51 82 55 99 ou lors des permanences à la Rotonde, **samedi 27 mai** de 10h à 12h et **mardi 30 mai** de 17h30 à 19h.

Contact 06 18 05 03 16

- Site internet : don.de.sang.peronnas.free.fr

- E-mail : dsb.peronnas@gmail.com

- <https://www.facebook.com/Amicale-pour-le-Don-de-Sang-bénévole-de-Péronnas-127027451323/>



Salon des vins

Véritable succès

Les visiteurs ont pu échanger avec les fidèles viticulteurs et déguster des vins authentiques et diversifiés. Ils ont eu le plaisir de trouver des vins abordables mariant tradition et modernité.

La réussite de ce salon on la doit aussi pour beaucoup à la convivialité, la présence de nombreux bénévoles de la PAC qui œuvrent sans compter pendant deux jours à l'accueil, à la distribution de verres, au service des repas, à l'animation, à la tombola, etc ...



Rendez-vous
samedi 10 et
dimanche 11
mars 2018
pour le
15^e Salon

Pour Mosaïque, une multitude d'activités



C'est la rentrée pour l'atelier chant...

Avec le printemps et au grand plaisir des choristes, l'atelier chant de notre association a repris ses activités. Les dix-sept adhérents inscrits attendaient ce moment depuis longtemps et étaient tout heureux de se retrouver avec notre intervenante Hélène.

Comme toujours, le début de la séance est consacré à l'échauffement de la voix : comme pour les sportifs, il faut d'abord préparer les organes, ici les cordes vocales, à travailler sans risque de lésion.

Puis ce sont quelques exercices de résonance pour apprendre à utiliser au mieux le merveilleux instrument de musique qu'est le corps humain. On vocalise, on module des sons, on se déplace, on s'écoute et on écoute les autres, et pour terminer on chante en canon.

Ensuite il est temps de passer à l'apprentissage des pièces du répertoire, essentiellement composé de chants traditionnels du monde mais aussi de chansons françaises (Nougaro, Camille, Salvador). Pour cette reprise, c'est un chant sud-africain qui est proposé par Hélène.



Sur le coup de 22 heures, fatigués mais contents, les choristes se séparent en se fixant rendez-vous à la prochaine séance. Cette année, ils se sont fixé un objectif ambitieux : participer à la fête de la musique de Péronnas le 24 juin.

Si vous êtes intéressé, il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Vous aurez tous les renseignements utiles auprès de Denise (Tél. 04 74 21 08 44) ou en écrivant à mosaiqueperonnas@netc.fr.

Dimanche 21 mai

23^e farfouille du Sou des écoles



Informations aux exposants :

- Inscription sur place sur présentation **obligatoire** de la pièce d'identité de l'exposant
- **Pas de réservation possible**
- **Prix : 2.50 €** le mètre linéaire d'exposition
- Buvette : boissons, sandwiches, frites ... Tout pour se restaurer !
- Type de vente : vide grenier, vente exclusivement d'objets personnels et usagés, vente d'alimentation et de boissons interdite
- Les mineurs devront être accompagnés
- **Accueil à partir de 5 h00 et déballage à partir de 6 h00** selon l'arrêté municipal.

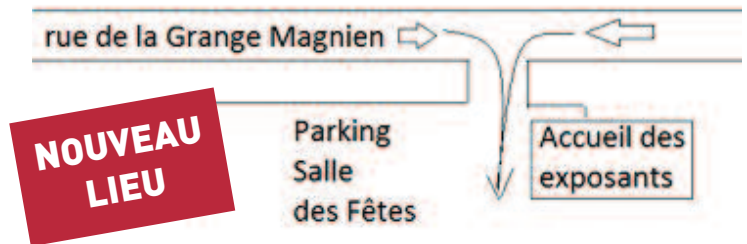
Pour toutes autres informations complémentaires, contactez-nous :

Facebook

www.facebook.com/soudecolesperonnas

E-mail : sou-des-ecoles-peronnas@hotmail.fr

Tél. 06 61 84 97 73



Duathlon tour

Le Duathlon de Péronnas est la 1^{ère} étape du Ycone duathlon tour Rhône-Alpes. L'épreuve aura lieu **dimanche 30 avril**, départ de l'espace Marc Bernardin.

Cette épreuve sera support des championnats de l'Ain et de Rhône-Alpes.

Nouveauté 2017 : une épreuve découverte est proposée sur un circuit plus court dit XS (5,2 kms/7,8 kms et 1 km).

Le duathlon est une épreuve qui consiste à enchaîner une course à pied puis un parcours vélo puis une course à pied.

Informations et inscriptions sur le site internet :

duathlontourorganisation.com

Péronnas soie Prochaines manifestations

→ **Marché artisanal dimanche 14 mai** à la salle des fêtes. 40 artisans dont un rémouleur sont attendus. Démonstration de voitures télécommandées sur le parking.

Contact : Mme PRA, présidente
07 85 70 29 26 ou 07 61 98 03 88

Parole aux associations

Passion Danse

Nouveauté : duo mère-fille !

Après un premier stage Hip Hop et Modern Jazz en novembre, Passion Danse a proposé un deuxième stage le 11 mars animé par Stéphanie DUCLOS DEVAUX.



Malgré la gratuité du stage, le premier atelier Modern pour les 4-6 ans n'aura pas attiré beaucoup d'enfants, les rayons de soleil auront été plus forts que l'appel à danser en intérieur !

En revanche, la nouveauté « stage parent-enfant » aura remporté un franc succès ! Moment privilégié avec son enfant autour de la danse, certains auront même fait le déplacement en famille ! Du rire, du plaisir et de la tendresse pour la vingtaine de participants ! La journée s'est achevée sur pointes pour 7 danseuses.

Leur travail, leur ténacité, mêlés aux précieux conseils du professeur et à sa pédagogie auront permis aux ballerines d'accomplir de belles prouesses sur un boogie !

Prochain stage samedi 13 mai : stage Danse irlandaise avec Marion POIZAT, dance Captain de la troupe Sidh Dance Company

Toute l'actualité de Passion Danse sur www.facebook.com/passiondanseperonnas/



STAGE FOOTBALL
Et Multi - Activités

VACANCES D'ETE
Du 9 au 13 Juillet
Du 16 au 21 Juillet
(Gymnase Péronnas)
Du 23 au 28 Juillet
Du 30 Juillet au 4 Aout
(Gymnase Clubhouse)

PERFORMANCE 01

LaserGame, Bouée tractée, Karting,
Rencontre avec les professionnels
du FBBP01

FBBP
Football Bourg en Bresse
Péronnas
01

contact.performance01@gmail.com
06.11.83.27.18
www.performance01.com

Classes 4 et 9

PERONNAS 

SAMEDI 29 AVRIL

THE *Salle des Fêtes*
à partir de 14 h 30

DANSANT



ENTREE : 9,00 €



BUVETTE - TARTES

Organisé par l'Amicale des Classes 4 & 9 de PERONNAS
Renseignements : 04.74.21.40.78 / 04.74.21.63.70



Actualités de la Ligue contre le cancer

Les activités 2016 ont permis de verser un chèque de 2 500 € à la Ligue départementale.

Les animations 2017

- La marche du dimanche 2 avril à Notre Dame des Conches
- La participation au concert **vendredi 9 juin** avec Voix d'Hommes et La Galère
- Le concert de musique latine TRIONATO à l'auditorium **samedi 30 septembre**.

Club de scrabble

5 joueurs au Championnat de France

Le club se porte bien avec ses 32 licenciés pour la saison 2016/17.

Cinq d'entre eux se sont qualifiés pour la finale du championnat de France de scrabble duplicate, qui s'est déroulée à La Rochelle du 15 au 17 avril. Tous les 5 ont bien mérité leur place, passant avec brio les différentes étapes qualificatives tout au long de la saison.

Note : le club organisera son tournoi annuel **dimanche 30 avril**, à la salle des fêtes. Une nouveauté cette année, il se déroulera en multiplexe avec 3 autres clubs : La Seine/Mer, St Jean Cap Ferrat et Rueil-Malmaison. Cette formule attire en général beaucoup plus de joueurs qu'un tournoi normal.



Régis PERRADIN, Christiane RAY, Patrick FÈVRE, Maryse BERNARD et Sylvie WEBER



18 €

EXPLOSIVE !

Retenez d'ores et déjà votre soirée qui sera.....

- > 5 danseuses
- > 1 meneur de revue
- > 1 magicien / humoriste

Animation et ambiance assurées !!

Organisée par l'Amicale des Classes Réunies

RESERVATION : Ch. Zurcher 06.63.23.16.71 ; G. Mallet 04.74.21.94.61

PERMANENCES : A la Rotonde 75 ; Samedi 13 mai de 9h à 12h ; lundi 15 et mardi 16 mai de 17h30 à 19h30. (Ticket non remboursable)

Soirée
« Cabaret en folie »
avec les Classes
Réunies

Samedi 20 mai
à 20h30

Salle des fêtes

Infos pratiques

Vous souhaitez travailler à Neuhausen ?

Si vous êtes intéressé(e) pour un emploi d'été dans le cadre du jumelage, les communes de Péronnas et de Neuhausen offrent la possibilité à deux ou trois jeunes de travailler soit dans la collectivité territoriale, soit dans une entreprise.

Les conditions d'attribution de ces emplois sont les suivantes :

- Être âgé de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours
- Connaître la langue
- Faire une demande par écrit au comité de jumelage de la Commune (elle sera transmise au comité de jumelage de la Ville jumelle) parvenue **avant fin mai 2017**
- La durée du stage sera de 3 ou 4 semaines
- La famille s'engage à héberger un jeune en retour
- Seront prises en compte en priorité les premières demandes, un jeune ne sera admis une deuxième fois que s'il n'y a pas d'autres demandes
- Le voyage aller-retour est à la charge du jeune.

► Mairie - Tél. 04 74 32 31 50



Un conciliateur de justice à votre service

Monique MOREL assure une permanence sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie au 04 74 32 31 50

-> Le 2^e mardi de chaque mois de 9 h à 12 h 30.

Sa mission est d'aider à la résolution amiable des litiges entre deux parties (problème de voisinage, locataires - propriétaires...) et d'éviter ainsi le recours à une procédure judiciaire.

Vous venez d'arriver à Péronnas ?

Faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie : un dossier destiné aux nouveaux habitants vous sera remis.

Il vous est offert :

- Le calendrier des manifestations
- Les deux derniers Flash (bulletins municipaux)
- Un bloc post-it à l'image de la commune.



Contact : Mairie - Tél. 04 74 32 31 50

Un fil à terre = Prudence

VENTS VIOLENTS

- * Je ne m'approche pas
- * Je ne manipule pas le fil
- * Je signale à Enedis toute anomalie (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés, etc.)

www.enedis.fr

Je contacte les services d'Enedis :
09 726 750 + n° département

Suivez le dépannage sur votre commune sur l'application « Enedis à mes côtés »

ERDF devient **enedis**
ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Baby sitting

- > Parents, vous souhaitez faire garder vos enfants pendant les vacances, en soirée ou autres ? La commune sert de boîte aux lettres aux baby-sitters, une liste est à votre disposition.
- > Jeunes filles ou garçons, vous souhaitez proposer vos services ? Venez vous inscrire !
- > **Mairie - Accueil du public**
(Tél. 04 74 32 31 50)

Bienvenue à

Entreprises, artisans, commerçants

Vous venez de vous installer à Péronnas ?

Afin de vous faire connaître auprès de la population, nous vous proposons de paraître dans le prochain numéro.

Merci de contacter le service Communication par
Tél. 04 74 32 15 66
ou par e-mail
communication@peronnas.com

Le Centre Formation LCF

Formations des professionnels et particuliers

Spécialités :

Sécurité au travail, CACES®
513, chemin du bief de l'étang neuf
Locaux de Loc'Nacelle

Tél. 04 74 32 77 68

www.le-centre-formation.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 090578200155 Nationalité Française

DÉLIVRANCE des C.N.I.
Cartes Nationales d'Identité

À compter du 21/03/2017,
Péronnas fera partie des 24 communes de l'Ain qui resteront habilitées à délivrer des C.N.I. quel que soit le lieu de résidence des usagers.

ATTENTION AUX DÉLAIS !

Sur rendez-vous du lundi au vendredi.
Tél. 04.74.32.31.50

Rentrée Scolaire 2017/18

Votre enfant va fréquenter les écoles de Péronnas en septembre prochain ?

Pour l'inscrire présentez-vous à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Documents à fournir :
Justificatif de domicile & Livret de famille

Contact : Mairie - accueil du public
Tél. 04 74 32 31 50



Vous venez d'avoir 16 ans ?

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée pour toute inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Présentez-vous dès vos 16 ans en Mairie muni(e) de votre **carte nationale d'identité**, du **livret de famille** de vos parents et d'un **justificatif de domicile**. (Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent également se présenter en Mairie pour régulariser leur situation.)

► Mairie - service population (Tél. 04 74 32 15 61)

Reconnaître L'AMBROISIE

Une plante **DANGEREUSE** pour la santé



de 15 cm à 1 m de hauteur

Fleurs mâles
sur de longs épis

Tige
velue et rougeâtre

Feuille
profondément découpée

elle s'étale en forme de buisson

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

Capacité Rapidité Sécurité Fluidité de connexion Symétrie

TV HD 3D Simultanéité

Liain
Réseau public de Fibre optique des Communes de l'Alp

Accédez au Très Haut Débit à Péronnas

Interconnexion de sites distants
Hébergement à distance
Partage de connexions
Téléphonie sur IP
Vidéo/Visio-conférence

1 Giga

Internet Très Haut Débit
Téléchargement immédiat
Fichiers images/plans
Fichiers photos/vidéos

Jusqu'à 100 mega

Téléphonie Fixe illimitée
TV HD/3D
TV sur le Net
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr



CONNECTEZ-VOUS sur

www.peronnas.com
Retrouvez toute l'actualité, les informations utiles, les comptes rendus des conseils municipaux ...



www.facebook.com/PERONNAS
Retrouvez en avant-première les informations et événements sur votre commune.



Parole à la majorité

Pas de politique, pas de polémique

L'élection des quatre nouveaux conseillers communaux, représentant la commune à CA3B, s'est déroulée dans le respect strict de la loi, en toute transparence. Un élu minoritaire n'a donc pas été renouvelé, à l'issue du scrutin.

Notre action se concentre sur le développement de notre commune et le bien-être de tous les habitants. Nous menons une politique de proximité à l'écoute de tous. Nous sommes présents à l'occasion de toutes les manifestations, sportives, culturelles ou amicalistes, à l'occasion de la fête des classes, lors des assemblées générales, des cérémonies, des inaugurations, des réunions de quartier, des actions concernant l'environnement comme la matinée de nettoyage de printemps de la commune... etc

Nous sommes les élus de tous les Péronnassiens, le matin, le soir, la semaine comme le week-end ...

Et nous serons tout autant actifs et force de proposition au sein de l'instance communautaire, sans arrière-pensée. La politique n'a pas sa place lorsqu'il s'agit de projets de territoire qui dépassent largement les frontières de notre commune. L'intérêt général primera sur l'intérêt particulier et nous y veillerons !

Les conseillers du groupe majoritaire

Hélène CEDILEAU, Jacqueline CURIAL,
Jean-Paul COURTIEUX, Jean-Paul DENUELLE,
Danielle MOREL, Kathy BOZONNET-MEUNIER,
Michel PETIT, Emilie DREVET, Jean-Marc THEVENET,
Alain FALAISE, Mylène MUSTON, Christian VOVILIER,
Hervé DUMOULIN, Martine BERLAND, Hubert MARTIN,
Amélie RODET, Cathy PIVET, Florian GIL,
Aurore BABUT, Roger BUY, Karine GEOFFRAY,
Dominique BERTHET, Sylvie SUPIÉ

Parole à la minorité

Où en est la fibre ?

12 400 000 € d'impôts locaux supplémentaires d'ici 2021, 3 000 000 de plus pour les communes peut être dès cette année c'est ce que propose le Conseil d'Administration du SIEA - *Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain* - pour compenser sa gestion catastrophique de l'installation de la fibre.

Son Président, Charles de la VERPILLIÈRE, veut nous faire croire que c'est la mission de service public qui coûte cher et plombe les budgets. Mais cela n'était-il pas prévisible à partir du moment où ce syndicat se donne pour mission d'apporter cette technologie au pied de chaque maison du département ?

Et comme la réponse est forcément oui, c'est que les erreurs sont ailleurs !

Que le service public s'honore de défendre une égalité de traitement entre tous les citoyens : rien de plus normal !

Que chacun puisse profiter d'une technologie numérique de qualité dans un département qui abrite le CERN et diverses industries de pointe, et dont la ville centre est

à 1 heure de Lyon et 2 heures de Paris : rien de plus normal !

Il est anormal par contre qu'un opérateur public se prenne pour un opérateur privé et le fasse payer aux habitants.

Les solutions proposées : contribution des communes et constitution d'un syndicat mixte qui reprendrait l'endettement du syndicat, reposeront de toute façon sur un effort fiscal des contribuables locaux. N'y a-t-il pas d'autres solutions de financement qui permettraient de poursuivre le développement de la fibre ?

Pour en savoir plus : le rapport de la CRC ARA (Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes) qui révèle cette gestion hasardeuse - Taper : CRC SIEA -. Voir aussi l'article du Progrès du 18/02/2017.

Les élus « Des Citoyens au Cœur de la Cité »

Jacqueline BRIAT-FRESSINET, Pascale BOULOS,
Jean Michel DEBOUTTE, Pascal FAYARD, Régie MILLET

Contact : alternativeperonnas@gmail.com

PÉRONNAS EN FÊTE

Du 2 au 5 juin 2017

Au programme de ce week-end festif,

> Vendredi 2 juin

- ▶ Après-midi, **vente de tartes** sur le site de la salle des fêtes par le Sou des écoles.
- ▶ **À 18 h 30, grand défilé de vélos rigolos.** Venez nombreux déguisés sur un vélo, une trottinette ou des rollers ou avec votre vélo, votre trottinette décorés...
- ▶ Inscription gratuite sur place. Tous les participants déguisés seront récompensés...
- ▶ **À 19 h 30, Course Cycliste - 24^e Prix de la Municipalité** 2^e et 3^e catégorie - Organisée par la Commune et Bourg Ain Cyclisme.
- ▶ Et sur place, tout au long de la soirée, restauration et buvette par Péronnas Animation et Culture ...

> Samedi 3 juin

- ▶ **À 14 h, Concours de pétanque** proposé par l'ASP Basket (Inscriptions dès 13 h 30).
- ▶ **À 19 h : Repas côtelettes** organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang à la salle des fêtes.
- ▶ **Vers 22 h 30 : Feu d'artifice** offert par la Commune.
- ▶ **Bal des jeunes** proposé par des jeunes de la commune encadrés par PAC.

> Dimanche 4 juin

- ▶ **Course pédestre** organisée par Duathlon Tour avec 2 circuits, 5 et 10 km.
- ▶ **À 14 h 30, démonstration et éducation canine** par le Sport Loisirs Can'Ain derrière la salle des fêtes.

> Lundi 5 juin

- ▶ **À partir de 14 h 30**, à la salle des fêtes, **Thé dansant** animé par Olivier BOULARD, organisé par le Club des Aînés.

FÊTE FORAINE

dès le vendredi soir
(Auto scooters, avions, tir, manèges...)

Cette grande fête communale est coordonnée par Péronnas Animation et Culture avec le soutien de la commune.



Prochains conseils municipaux

Prochaines séances
- mardi 2 mai
- mardi 6 juin
- mardi 18 juillet

Élections 2017

www.peronnas.com
Tél.04.74.32.15.61

Ouverture des bureaux de vote
de 8H à 19H
à la salle des Fêtes

COMMUNE DE
PÉRONNAS

Élections
Présidentielles
7 mai 2017 (2^e tour)

Élections
Législatives
11 & 18 juin 2017

Cinéma de plein air

Jeudi 20 juillet

Réservez votre soirée !

Venez découvrir la projection plein air du film « Passeur d'image » sur le parking de la salle des fêtes. (Repli à la salle des fêtes en cas de pluie)

Le choix du film est en cours.

Cette manifestation est financée par la commune et organisée par l'Agora.



Spectacle de fin d'année de l'école de danse

Rendez-vous samedi 1^{er} juillet à 20 h

à la salle des fêtes avec la participation du Conservatoire de musique sur le thème : « Corps et Graphies ».

Forum des Associations

Retenez votre date le **samedi 9 septembre 2017** sur le site de la salle des fêtes. Ce sera l'occasion d'honorer les sportifs de Péronnas.

Sportifs, faites-vous connaître !

- Si → Vous habitez Péronnas
 → Vous pratiquez un sport dans une association ou à l'école locale
 → Vous avez obtenu des résultats sportifs depuis 2015
 → Vous avez au moins le titre départemental ou un podium au niveau régional ou national.

Renvoyez ce coupon-réponse en Mairie service communication avant le 22 juin 2017

Nom/Prénom

Adresse

Tél.

Sport

Titres obtenus & date

Association ou club

Artistes amateurs faites-vous connaître !

La commission culturelle municipale organise une exposition de peintures et sculptures le

samedi 14 octobre 2017

à la salle des fêtes.

Ce salon sera ouvert aux artistes amateurs. Il n'y aura pas de vente sur place.

► Si vous êtes intéressé(e) pour y participer, merci de vous faire connaître en Mairie/Service culturel Tél. 04 74 32 15 64 avant le **30 juillet 2017**.

Coupon-réponse à retourner en Mairie/service culturel pour le 30 juillet 2017.

Nom

Prénom

Adresse

Mail

Vend. 23 juin 2017

Fête de la Musique

18h scène Pop-Rock
Devant salle des Fêtes
> repli dans la salle en cas de pluie

19h30 scène Classique
à L'Eglise

Buvette
& petite
Restauration
Salle des fêtes



Entrée libre
& gratuite

Tél.04.74.25.39.92
www.peronnas.com

espace d'accueil & d'animation

L'AGORA
Péronnas



CRD
Conservatoire
à Rayonnement
Départemental
>>>

ne pas jeter sur la voie publique

